



**Doc. 14236 Add.**

24 janvier 2017

## Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

### Rapport sur les pouvoirs

Président de l'Assemblée

1. Conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 4, du Règlement, le Président de l'Assemblée a reçu des pouvoirs de représentants et de suppléants, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la ratification des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. L'**Islande** a désigné une nouvelle délégation à la suite d'élections législatives.
4. En cas de réclamation ou de contestation motivée les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.



## **Membres**

### **Islande**

#### *Représentants*

Ms Thorhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR (Pirate Party)  
Mr Vilhjálmur ÁRNASON (Independence Party)  
Ms Katrín JAKOBSDÓTTIR (Left-Green Movement)

#### *Suppléants*

Mr Birgir ÁRMANNSSON (Independence Party)  
Ms Bjarkey GUNNARSDÓTTIR (Left-Green Movement)  
Ms Ásta Guðrún HELGADÓTTIR (Pirate Party)